

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Maurice Merleau-Ponty - BTS - Services - Services informatiques aux organisations

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## Lycée Maurice Merleau-Ponty - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (3021)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 30%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Maurice Merleau-Ponty - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (3021)	Jury par défaut	Autres candidats	9	161	79	48	9
		Bacheliers professionnels toutes séries	9	66	54	40	9
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	92	75	71	10

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Maurice Merleau-Ponty - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (3021)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	44	10	4	1	11,1 %
			Masculin	117	69	44	8	88,9 %
			<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>79</b>	<b>48</b>	<b>9</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	1	1	1	0	0 %
			Masculin	65	53	39	9	100 %
			<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>54</b>	<b>40</b>	<b>9</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	8	5	5	1	10 %
			Masculin	84	70	66	9	90 %
			<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>75</b>	<b>71</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Maurice Merleau-Ponty - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (3021)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	4	0	0	0 %
				Sans mention	45	37	20	5	62,5 %
				AB	30	27	22	2	25 %
				B	6	5	4	1	12,5 %
				<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>73</b>	<b>46</b>	<b>8</b>	<b>100 %</b>
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	63	3	1	1	100 %
				AB	10	1	0	0	0 %
				B	3	2	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	16	10	3	1	11,1 %
				AB	22	16	14	5	55,6 %
				B	21	21	16	2	22,2 %
				<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>47</b>	<b>23</b>	<b>8</b>	<b>100 %</b>

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	7	7	7	1	11,1 %
				<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>54</b>	<b>40</b>	<b>9</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	43	32	28	7	70 %
				AB	27	23	23	1	10 %
				B	19	19	19	2	20 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>75</b>	<b>71</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Maurice Merleau-Ponty - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (3021)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	62	60	39	5	55,6 %
			En réorientation	17	8	4	2	22,2 %
			Non scolarisés	20	5	3	1	11,1 %
			Scolarité étrangère	61	5	2	1	11,1 %
			Autres	1	1	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>79</b>	<b>48</b>	<b>9</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	60	49	36	9	100 %
			En réorientation	2	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	4	3	2	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>54</b>	<b>40</b>	<b>9</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	74	63	60	9	90 %
			En réorientation	10	8	7	1	10 %
			Non scolarisés	8	4	4	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>75</b>	<b>71</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Maurice Merleau-Ponty - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (3021)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	40	38	28	4
			Autres doublettes	38	33	18	4
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	57	53	50	5
			Autres doublettes	31	21	20	4
		Baccalauréat Professionnel	Systèmes numériques, option c: réseaux informatiques et systèmes communicants	45	37	30	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres spécialités	21	17	10	4

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).



Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Maurice Merleau-Ponty - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (3021)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	51,3 %	53,5 %	60,9 %	50 %
		Autres doublettes	48,7 %	46,5 %	39,1 %	50 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Maurice Merleau-Ponty - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (3021)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	64,8 %	71,6 %	71,4 %	55,6 %
		Autres doublettes	35,2 %	28,4 %	28,6 %	44,4 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Spécialité significative</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Lycée Maurice Merleau-Ponty - BTS - Services - Services informatiques aux organisations (3021)	Jury par défaut	Systemes numériques, option c: réseaux informatiques et systèmes communicants	68,2 %	68,5 %	75 %	55,6 %
		Autres spécialités	31,8 %	31,5 %	25 %	44,4 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en maths anglais et français	Notes de première et de terminale maths et anglais, suivi d'une option de seconde connexe à la formation. Moyennes générales de Première et de Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Appréciations des professeurs sur les bulletins de Première et Terminale Résultats sur les épreuves anticipées de Français du baccalauréat Méthodes de travail de la fiche "Avenir"	Très important
Savoir-être	autonomie, rigueur et capacité de travailler en équipe	Lettre de motivation, bulletins, fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé Productions personnelles déjà réalisées en lien avec la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Champ "engagement citoyen" de la fiche "avenir" et rubrique "activité et centres d'intérêts"	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### **Série Générale**

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

### **Série STI2D**

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

### **Série STMG**

- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Les membres de la commission organisent la sélection des dossiers et leur classement définitif (liste principale et liste complémentaire) à partir de l'observation attentive des éléments suivants par ordre d'importance.

- Spécificités du diplôme de baccalauréat préparé / obtenu (spécialité, statut, équivalences, avis expérimentation)
- Notes et appréciations portées sur les bulletins scolaires et / ou sur les relevés de notes disponibles (disciplines techniques, mathématiques, anglais, français)
- Fiche avenir
- Qualité des motivations personnalisées exprimées

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats retenus ont obtenu en grande majorité des appréciations favorables de la part de leurs enseignants au sein des bulletins.

Ne pas oublier de remplir le projet de formation motivé en n'hésitant pas à exprimer d'éventuelles productions, en lien avec la formation, déjà réalisées. En cas de réorientation, il faut particulièrement expliquer les motifs du souhait de changement de parcours.

**Signature :**

Emmanuel ABABSA,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Maurice Merleau-Ponty